Société de géographie de Toulouse. Bulletin de la Société de géographie de Toulouse. 1890.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés sauf dans le cadre de la copie privée sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source Gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue par un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

nant des bords du Rhin ; il se coiffe d'un feutre et se chausse de bottines qui lui meurtrissent les pieds. On ne pratique plus le kara-kiri au Japon, mais, par contre, l'assassinat des ministres est très fréquent.

D'autres japonais, au contraire, ont résisté au courant et boudent la révolution. Ils vivent au fond des provinces, maudissant toutes ces innovations diaboliques, et gardent fidèlement les usages et le costume de leur pays. Malgré cette opposition, le progrès n'en suit pas moins son cours, et cette marche en avant est surtout sensible pour tout ce qui touche à l'hygiène et à l'instruction publique.

En terminant le récit de mon excursion, il ne me reste plus qu'à remercier la Société de géographie des lettres de recommandation qu'elle a bien voulu me donner pour me faciliter mon voyage en Extrême-Orient.

M. de Montreuil, mon compagnon inattendu de voyage, était déjà parti pour l'Europe, en passant par la voie d'Amérique. Quelques jours après, je prenais le *Yang-Tsé*, des Messageries Maritimes, disant adieu, ou plutôt au revoir, à ce beau Japon et à ses aimables habitants, que la Chine et les Chinois allaient, dans quelques jours, me faire regretter encore davantage.

AU CAMBODGE

De Kampot à Romang-Chol.

Conférence faite à l'amphithéâtre de la Faculté des sciences

Par M. G. PRESSEQ-ROLLAND,
Publiciste-explorateur, chargé de mission en Extrême-Orient.

I

KAMPOT

La province de Kampot, une des plus importantes du Cambodge, est la dernière pacifiée ; elle comprend quatre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

arrondissements ou provinces de moindre importance, à la tête desquels sont placés des gouverneurs indigènes (*Lâc chàufai sròc*) nommés par le roi Norodon (*Sôm-Dâch-Phra-*Norodon*-Barom-Réam-Te-Véa-Tana-Préa-Chan-Crong-Cam-puchea-Ti-Bey*), avec l'assentiment du Résident général de France.

Ces gouverneurs ont sous leurs ordres, chacun : quatre *balaks* (préfets) ; plusieurs *snangs* et *kralapéas* (sous-préfets).

Les communes sont administrées par un *mi-sroc* (maire), assisté d'un conseil de notables (*phnéac ngéar*), désignés par le Gouverneur et nommés par le Résident français de la province.

Le village de Kampot, par 104°48' longitude Est, 11°44' latitude Nord, est bâti à trois milles du rivage de la mer, sur le *Stung-prey-sroc*, fleuve qui se jette dans le golfe de Siam par trois embouchures ; ses habitations sont des paillottes, alignées sur la berge, bâties, presque toutes, sur pilotis. Le plancher, en clayonnage, est mobile ; on l'élève à mesure que l'inondation monte, et il arrive assez souvent que les propriétaires de ces... maisons, sont obligés de se réfugier avec leurs porcs, leurs poules, leurs enfants et leurs femmes, sur le toit de leur misérable demeure.

Kampot n'a d'intéressant que sa pagode ou mieux sa bonzerie, l'une des plus anciennes des provinces de *Treang ;* elle est, depuis trente ans, dirigée par le *mi-vat* (premier bonze, sorte d'évêque), *Hong* et un *cru-sot* ou deuxième bonze, sorte de coadjuteur.

De temps immémorial, le port de Kampot, large baie — aujourd'hui presque envahie par les sables — a été fréquenté par les navigateurs chinois et malais ; c'est là que vient aboutir la voie la plus courte d'*Oudong* et de *Pnom-Penh* au golfe de Siam.

Si jamais l'isthme de Kra — cet étranglement de la péninsule malaise — est ouvert à la navigation par l'établissement d'un canal maritime joignant le *Pakchan*, qui se jette dans

l'Océan indien et le *Tséompéon* qui tombe dans le golfe de Siam, le port de Kampot retrouvera son ancienne importance.

En face de Kampot, sur la rive gauche du *Stung-prey-sroc*,

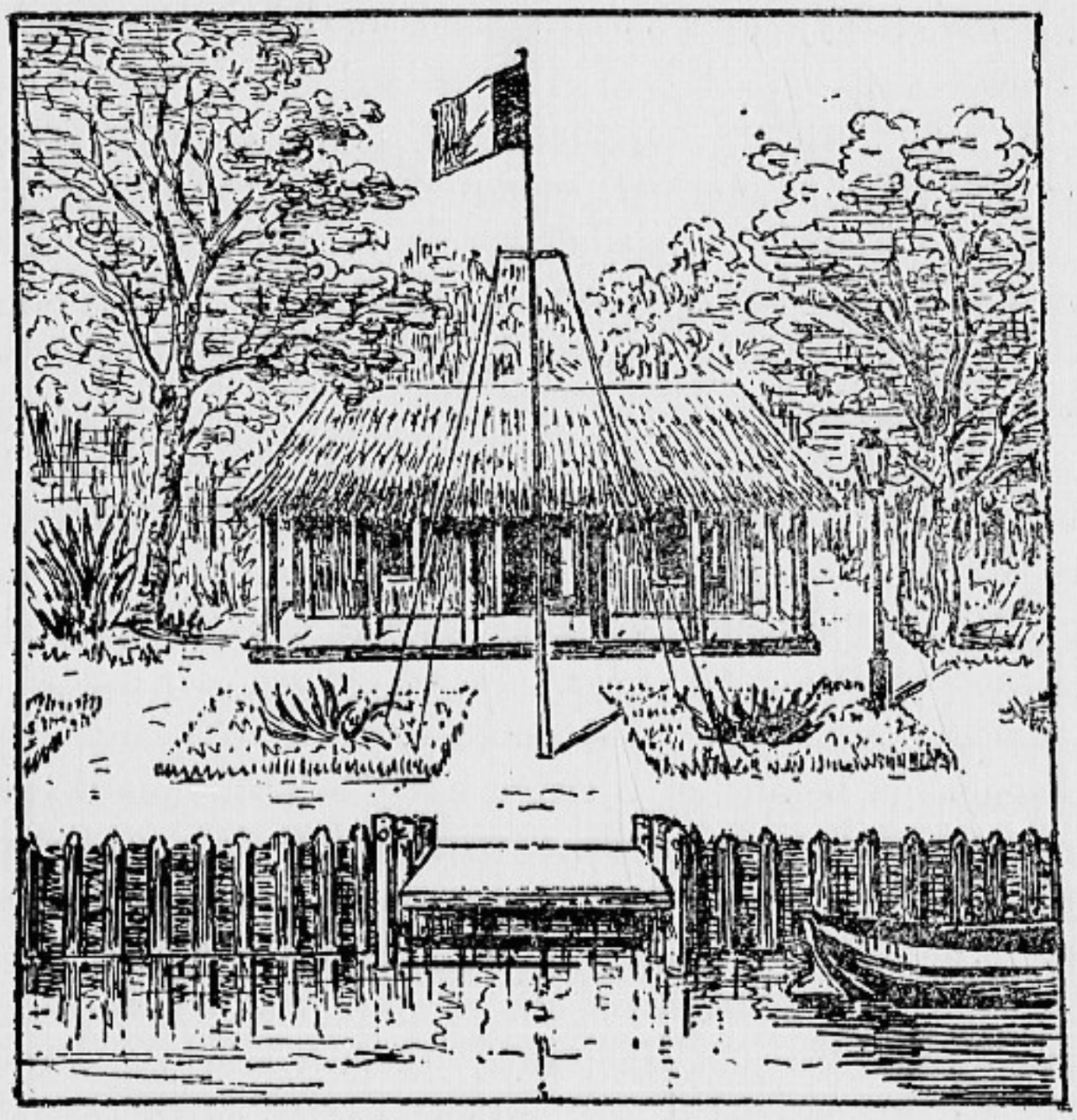

La Résidence de France à Kampot.
(Croquis de M. Pousseq-Rolland.)

s'élève le village de *Tien-Tan*, dans une île donnée à la France par le roi du Cambodge.

C'est à *Tien-Tan* que se trouvent : la résidence de France, simple paillotte de trois pièces, ses dépendances, la caserne des miliciens et, un peu au-dessus, vers la bifurcation du fleuve : le camp de l'infanterie de marine et la douane.

A l'ouest de l'île, en territoire cambodgien, est *Compong-Bay*, où réside le Gouverneur indigène.

La province de Kampot est administrée par M. Adhémar-Leclère, résident de France, ayant juridiction sur les provinces de *Bunteay-Méas*, *Péam*, *Kompong-Som* et *Kampot*, dont les gouverneurs : *Hiem*, mandarin à six pannes ; *Nghiet*, mandarin à quatre pannes ; *Mâ*, mandarin à cinq pannes et *Men*, mandarin de Cour à neuf pannes, viennent de reconnaître le protectorat français.

Pour les indigènes et aussi pour les européens, Kampot c'est : *Tien-Tan* et son île, damier des rizières, *Compong-Bay* et ses grands palmiers à sucre, *Kampot* et sa bonzerie. Tel il était peut-être à l'époque où le Camoens, naufragé, aborda les rives cambodgiennes, nageant d'une main et tenant de l'autre, hors de l'eau, le manuscrit de son œuvre d'exil : le poème *os Lusiados*. Ce qu'il y a de certain, c'est que là où le voyageur trouve aujourd'hui quelques paillottes éparses dans la brousse, s'élevait, autrefois, une grande ville maritime avec ses palais, ses temples, ses marchés et ses théâtres ; les *satra* (vieux manuscrits khmers), que j'ai interrogés, ne laissent aucun doute à ce sujet. Le plus ancien : le satra *Préa Két-Méaléa*, dit ceci :

« *Préa-Két-Méaléa*, fils de Rama, émigra d'*Indra-Prastha*, avec dix millions de ses concitoyens, et se dirigea vers les grands lacs où *Préa-Pusnukar*, l'ange architecte, sur l'ordre de *Préa En* (*Indra*, le roi des anges), lui construisit à l'Est, Sud-Est du grand lac, sur la montagne de *Bakheng*, un palais merveilleux, reproduction du séjour des *trente-trois*, avec cinq tours de mille *youdjana* (1) de hauteur de la base au sommet.....

» *Préa-Két-Méaléa* noua des relations avec la famille du roi des dragons des eaux, dont il épousa la fille. Ce roi avait une ville maritime avec trois résidences surmontées de tours pour le roi, des habitations pour les officiers de la couronne et des maisons pour le peuple. »

(1) Le *youdjana*, selon les indianistes, a huit ou douze kilomètres ; selon les khmers, environ seize kilomètres.

Sous cette forme fabuleuse, légendaire, apparaît clairement la vérité historique.

Préa-Két-Méaléa, c'est *Préa-thong* de la lignée de *Von-Aschar*, prince de la maison régnante d'*Indra* (aujourd'hui *Delhi*) qui, chassé de l'Inde vers l'an 443 avant Jésus-Christ, émigra avec un grand nombre de ses concitoyens dans le *Couch-Thloc*, extrême sud de l'Indo-Chine ; construisit, non loin du Grand-Lac, la ville d'*Angcor* et son magnifique palais, puis fit alliance avec un chef du pays, dont il épousa la fille.

Ce roi des *dragons des eaux* n'était autre, bien entendu, qu'un roi ou chef des tribus qui habitaient alors toute la côte du Cambodge confinant au golfe de Siam, tribus dont les *Moïs* siamois, les *Khâs* laotiens, et principalement les *Kouys* cambodgiens, sont les descendants.

Quant à sa *ville maritime*, aux trois résidences, surmontées de tours, c'était Kampot, mais un Kampot dont il est impossible, aujourd'hui, de se faire la moindre idée.

II

DE KAMPOT A ROMANG-CHOL

I

Depuis l'apaisement des troubles dans la province de Kampot, deux gouverneurs cambodgiens avaient refusé de faire leur soumission au Gouvernement français : *Hiem*, gouverneur de *Bunteay-Méas* et *Nghiet*, gouverneur de *Peam*, entraînant dans la rébellion leurs *Balaks*, *Snangs*, *Kralapeas* et *Mi-srocs*.

Aidés de leur famille et de nombreux partisans, ils avaient longtemps tenu la brousse au nom de *Si-Wötta* le frère révolté du roi Norodon ; coupant le cou à ceux qui n'étaient pas de leur avis, pillant les indécis, violant les femmes, brûlant les paillottes. Quand il ne resta, dans leurs provinces, que des villages amis, les deux rebelles se regardèrent fort désappointés. Ils songèrent bien, sans doute, à reprendre la

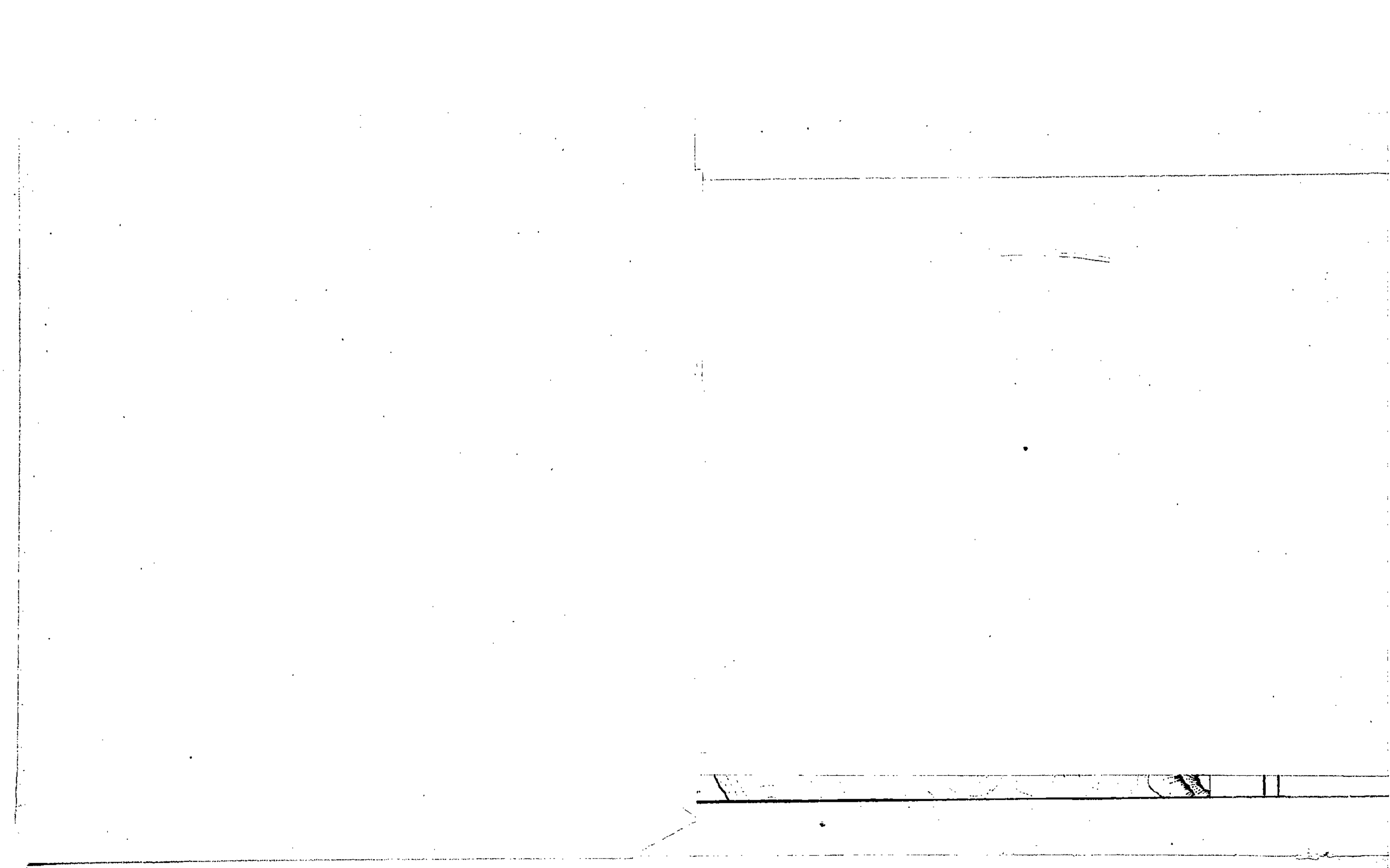

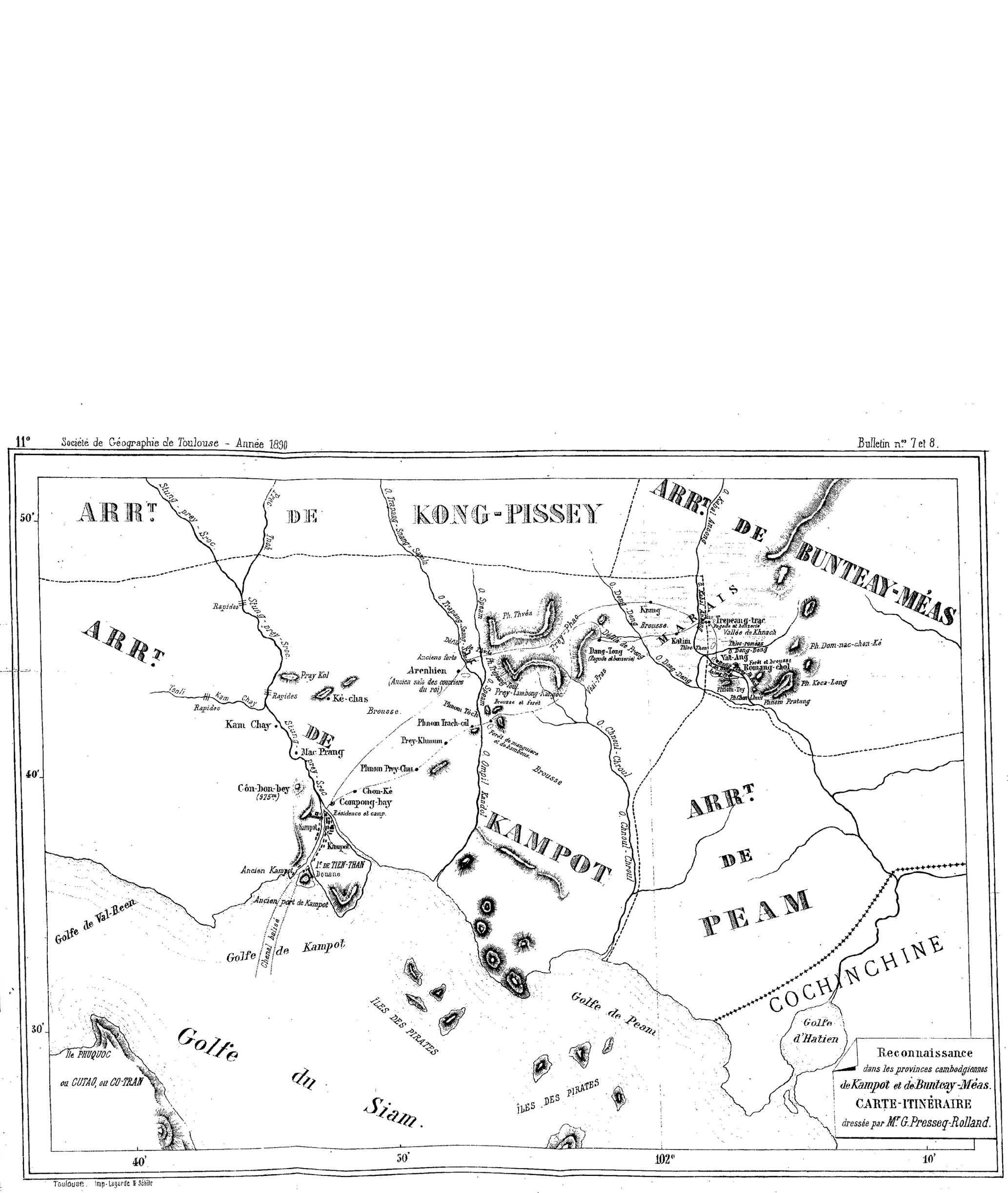

Toulouse. Imp-Legarde & Sébille

brousse et, cette fois, au nom du Roi contre *Si-Wötta*; mais comme ils avaient massacré tous les fidèles de Norodon et qu'il était peu probable que leurs partisans, à eux, consentissent à se piller ou à s'exécuter eux-mêmes, *Hiem* et *Nghyet* se dirent qu'il était temps de faire leur soumission et, à la fin du mois de juin 1887, *Men*, le gouverneur de Kampot, vint demander, pour son collègue de *Bunteay-Méas*, une entrevue au Résident de France.

L'entrevue fut accordée, la soumission acceptée et, en bonne politique, *Hiem* maintenu dans ses fonctions de Gouverneur.

C'est à cette époque que Mme Presseq-Rolland et moi arrivâmes à Kampot, chez M. Leclère.

Hiem, heureux de se tirer à si bon marché d'une situation quelque peu pénible, enthousiasmé des procédés français à son égard, nous invita à l'aller voir au siège de son gouvernorat, à *Romang-Chol*.

Aller à *Romang-Chol* constituait un petit voyage de peu de jours à travers un pays superbe — au dire des indigènes — et qui ne manquait pas d'un certain intérêt puisque nous allions être les premiers européens à parcourir ces contrées à moitié pacifiées de la veille; il fut donc décidé que nous nous mettrions en route quelques jours après le retour de *Hiem* à *Bunteay-Méas*.

Le mardi 10 mai, à cinq heures du matin, la chaloupe de *Kampot* nous débarquait à *Kompong-Bay* où, depuis la veille, on avait fait passer les éléphants et les chevaux. Nous trouvions là notre escorte de miliciens sous les ordres de l'adjudant *Som*, le gouverneur de Kampot : *Men* et ses cavaliers.

Men avait amené une vingtaine d'hommes, *Som* avait pris un clairon et les quinze meilleurs marcheurs de la milice armés de fusils Gras.

A six heures, notre caravane, composée de trois Français

dont une Française et de quarante-sept indigènes, se mettait en marche.

*
* *

Sur notre droite, nous laissons *Kompong-Bay* dans son oasis de bananiers aux larges feuilles découpées ; sur notre gauche : de grands *borassus* élevant jusqu'aux nues leur roide collerette de feuillage, des cocotiers aux longs rameaux tremblants, des aréquiers, d'épais manguiers qui, près d'un vieux pont de bois aux poutres dorées, semblent faire un temple de verdure à un bouddha sans tête accroupi sur une ruine d'autel.

Là, était une pagode — incendiée par les re belles— dont il ne reste aujourd'hui que cette statue mutilée et quelques pierres dispersées, noires, dans la brousse piquée ça et là de cassies ornées de leurs houppes jaunes, suaves ; de *poinsettia* couronnés de leurs bractées de feu et de *caladiums* monstres aux grandes fleurs blanches, charnues.

Au-delà et jusqu'à l'horizon, s'étendent les rizières séparées par de petits sentiers, en talus, émergeant de l'eau boueuse dans laquelle se vautrent de grands buffles noirs, gris ou *roses* et que peuple un monde d'échassiers.

De hauts bambous aux chevelures verticillées, vert tendre, forment au-dessus de nos têtes une voûte épaisse, impénétrable aux rayons du soleil. De tous côtés surgissent de splendides fougères : les *dipteris horsfieldii* et les *matonia pectinata* qui portent de grandes feuilles palmées sur de minces tiges de six pieds de haut; et, près des petites mares bordant notre route, — remède à côté du mal, — le *dierk*, dont la feuille, mâchée fraîche ou infusée, coupe la fièvre plus sûrement que le sulfate de quinine.

Dans les broussailles se cachent des coqs de pagode, sorte de corbeau noir aux ailes couleur de tabac; des vols de merles à huppe jaune et de petites grives fuient devant nous ; sur une branche un pic nous salue de son cri discordant, son corps gros comme celui d'un moineau est surmonté d'une

tête deux fois plus grosse, armée d'un énorme bec large et pointu rouge corail, ses ailes sont d'un bleu foncé se fondant jusqu'au bleu cendré, le ventre est jaune or, la tête bleu-vert à reflets.

A travers les éclaircies nous apercevons dans la plaine immergée : des aigrettes toutes blanches, fines, élégantes sur leurs longues jambes ; des marabouts, des agamis et de grandes grues à manteau gris.

De Kampot à *Romang-Chol,* nous avons environ quatre-vingt kilomètres (*5 youdjanas*) à parcourir ; notre marche est lente, obligés que nous sommes de la régler sur celle des hommes qui nous accompagnent et celle aussi des éléphants.

Nos éléphants sont d'une taille gigantesque ; nous en avons six dont une femelle suivie de son petit, un *petit* de dix ans qui tète encore et *foldtre* sur le flanc de notre colonne.

Le premier village que nous rencontrons est celui de *Chon-Ké*, à vingt minutes de *Kompong-Bay ;* il se compose de huit paillottes sur pilotis, entourées de palmiers à sucre, de cocotiers, de manguiers et de quelques bananiers.

Les hommes et les enfants se pressent sur les échelles de leurs maisons pour nous voir passer, tandis que les femmes s'enfuient croisant les mains sur leur poitrine nue.

A l'encontre de la femme annamite qui est la plus déver-gondée, la plus débauchée et la plus cynique de l'Extrême-Orient, la femme cambodgienne — sa voisine, pourtant — est pudique, fidèle, fière et jalouse.

Sans nous arrêter à *Chon-Ké,* nous continuons notre route. Au loin, à gauche, se détache, tout noir, sur le ciel uniformément bleu, le *Côn-bon-bey,* montagne qui domine le *Stung-prey-sroc* de 975 mètres.

La campagne, magnifique jusqu'à *Chon-Ké,* devient tout à coup, au-delà de ce village, d'une monotonie désespérante ; c'est à peine si la brousse, brûlée par le soleil, est trouée de quelques bouquets d'arbres peu élevés, au feuillage triste: Nous voyons deux ou trois masures éventrées, c'est ce qui

reste du village de *Phnom-prey-Chas*, ruiné par la guerre ; puis, la route se creuse et nous nous engageons dans une sorte de ravin boueux qui nous conduit à *Prey-Khmum*, dont quelques débris carbonisés et de larges plaques noires, comme une lèpre sur le sol, indiquent seuls l'emplacement. On sent que l'on est proche d'un de ces repaires établis par les rebelles d'où ils s'élançaient en bandes nombreuses pour piller ce malheureux pays.

Ici, la brousse s'écarte violemment, c'est un homme — peut-être le dernier survivant de *Prey-Khmum* — il vient nous offrir, à deux genoux, une noix de coco, une poule, quelques mangues et une espèce de raisin sauvage à grains noirs très acides.

Je prends les raisins et les mangues et je lui donne, en échange, une poignée de sapèques (*cas*) qu'il laisse, stupéfait, tomber devant lui sans songer à les ramasser. Là est tout entier le Cambodgien qui n'est ni bonze, ni mandarin, ni soldat, ni pirate, ni rebelle ; colon *partiaire* du sol, il en doit *toutes* les productions : au Roi, aux bonzes, aux mandarins, aux soldats, aux pirates, aux rebelles ; il est toujours esclave bien que depuis 1877 son esclavage soit devenu moins lourd, pourvu, toutefois, qu'il ne soit pas serviteur de bonzeries ou de pagodes.

Phnom-trach-cul, où nous arrivons, est une bourgade de 15 maisons, ancien quartier général des insurgés de la région.

Comme les habitants de *Phnom-trach-cul* ne sont qu'à moitié ralliés, l'adjudant *Som* fait mettre baïonnette au canon, donne l'ordre au clairon de sonner la *casquette* et, sabre au clair, au galop de son cheval, il se porte en tête de la colonne mettant en fuite : poules, canards, et une bande de petits porcs noirs à la croupe ensellée qui bondissent dans toutes les directions, tandis que, moins faciles à effrayer, les buffles, le cou tendu, les cornes allongées sur leurs robustes épaules, nous regardent passer de leurs grands yeux bêtes.

Les hommes ont dû quitter le village, à notre approche,

car nous ne voyons, sur les échelles des paillottes, que quatre vieilles femmes éplorées et une douzaine d'enfants nus hurlant à qui mieux mieux.

Nous quittons, sans la moindre aventure, ce nid de rebelles, et, une heure après, nous arrivons sur les bord de l'*O Spéam*

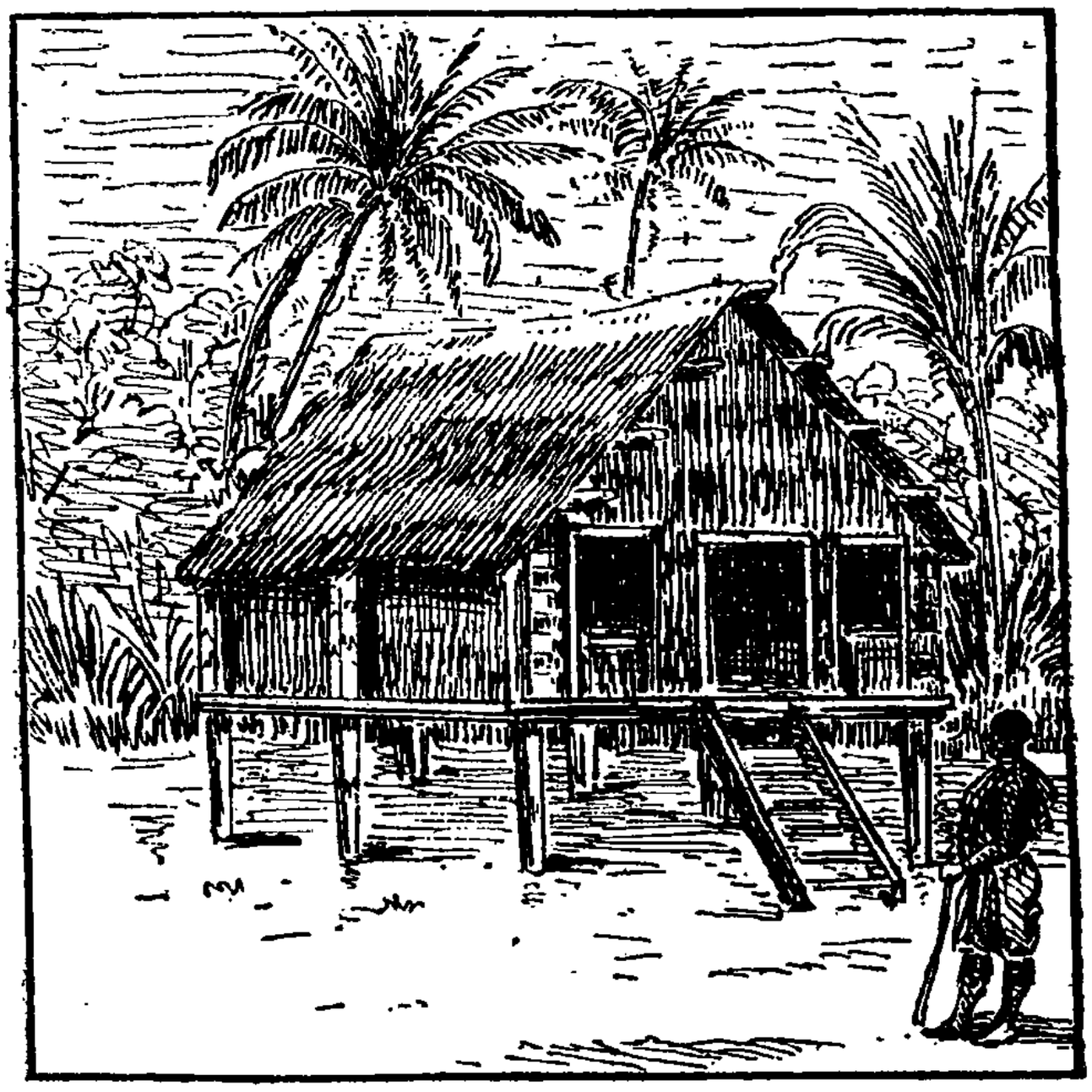

Maison Cambodgienne.
(Croquis de M. Presseq-Rolland)

(ruisseau du pont), mais comme ce pont n'existe plus, nous entrons bravement dans l'eau qui n'a guère plus d'un mètre de profondeur. Seul, notre petit éléphant fait quelques difficultés, dont sa mère à vite raison : délicatement, de la trompe, elle saisit sa progéniture, la place en travers devant elle et, tantôt la poussant du genou droit, tantôt du genou gauche, l'amène à bon port sur la rive opposée.

II.

A *Phnom-Tôch* (petite montagne), où nous devions déjeûner,

les paillottes sont si mal jointes que nous préférons camper dans une forêt de bambous et de manguiers que l'on aperçoit, à droite, non loin d'une mare.

Là, nous serons à l'ombre, et nos éléphants pourront être baignés.

Ayant, sans doute, moins à se reprocher que leurs voisins de *Phnon-trach-cul*, les naturels : hommes, femmes et enfants, nous suivent, apportant, sur des plateaux de cuivre artistement ciselés : des œufs, des *mangues*, des *mac-prangs* des *corossols* et des *jacquiers*.

La mangue, fruit du manguier (*mangifera indica*), de la famille des térébinthacées, tribu des anacardiacées, est de forme oblongue, comprimée sur les côtés et renflée vers l'insertion du pédoncule ; elle atteint jusqu'à vingt-cinq centimètres de longueur ; sa couleur est verte avec des parties rouges ou jaunes ; sa pulpe, d'un goût savoureux, d'une belle couleur orangée, enveloppe un énorme noyau plat.

Le *mac-prang* est un fruit comparable à une prune jaune; acide et très juteux, il a beaucoup d'analogie avec le *gologne* que l'on trouve en Afrique, sur les bords du Niger, et la *bibace*, de l'île Maurice.

Le *corossol* ou *cachiman*, fruit de l'anone, est charnu, blanc, en forme de poire ; il est large de vingt-cinq centimètres, et écailleux à l'extérieur ; il renferme plusieurs graines noirâtres et a un goût d'éther très prononcé.

Quant au *jacquier*, il est le fruit d'une espèce d'*artocarpe*, de la famille des *urticées* ; sa longueur est de soixante à quatre-vingt centimètres, sur trente à quarante centimètres de diamètre ; sa peau et rugueuse ; sa chair, d'un blanc jaunâtre, a de grosses graines noires, elle est d'un goût délicieux, mais d'une odeur..... peu agréable. Ses graines, grosses comme des haricots, ont quelque analogie avec ce légume lorsqu'on les fait bouillir ; frites dans l'huile, elles rappellent beaucoup les pommes de terre nouvelles.

*
* *

Les bagages descendus de sur les éléphants, nos *boys*, sous la direction de *Tran-van-Tan*, se mettent en devoir de préparer notre repas.

Tran-van-Tan est à la fois : mon *boy*, mon interprète, mon cuisinier et mon valet de chambre ; quatre personnes en un seul homme, une de plus que la *trimourti* brahmanique et que la *trinité* chrétienne ; c'est beaucoup si l'on tient compte de l'indolence qui est le propre de la race annamite à laquelle il appartient ; mais *Tan* est un être à part, n'ayant, de ses congénères, que le nez aplati et les pommettes saillantes.

Au-dessus de nos têtes, aux branches d'un gros manguier, les *boys* ont accroché nos couvertures ; sur le sol, ils ont étendu les nattes qui, ce soir, seront nos lits ; une cage d'éléphant (*cop domrey*) nous sert de table et trois caisses à pain jouent le rôle de sièges.

Il est près de midi ; le soleil, très chaud, est cependant supportable. La plaine, bornée sur la gauche par les trois petites montagnes qui ont donné son nom au village, est couverte de bambous ; on ne voit plus de palmiers ni de cocotiers ; seuls, les bananiers persistent autour des paillottes ; en revanche, de beaux arbres droits, touffus, apparaissent ; ce sont des *smack's* et des *trach's* : le *smack*, duquel on extrait une sorte d'huile et le *trach*, dont l'écorce sert à fabriquer des torches.

Près de nous, pittoresquement groupés, les cavaliers du Gouverneur et nos miliciens déjeunent de boulettes de riz et de poissons secs, ayant quelque analogie avec les *bombay-duck's* (canards de Bombay) de l'Inde.

Men mange seul, servi par un domestique ; *Som* fume gravement sa pipe devant les armes en faisceau, admiré, à distance respectueuse, par les gens de *Phnom-Toch*.

Dans la mare, les cornacs (*tramac's*) lavent soigneusement les éléphants et, un peu plus loin, nos chevaux, entravés, paissent l'herbe grasse, dans laquelle ils disparaissent à moitié.

Derrière nous, recommence la brousse.

La brousse, c'est plus que nos broussailles d'Europe, et un peu moins que nos bois-taillis ; c'est un composé de hautes herbes rappelant les jungles de l'Inde et d'arbrisseaux qui font songer aux lentisques de l'Algérie. La brousse est indépendante de la forêt ; mais ici, au-dessus de la brousse, la forêt étend ses impénétrables rameaux d'où s'enchevètrent un réseau de lianes.

Quelle est l'origine du mot *brousse* ?

Brousse vient-il de l'anglais *brush* qui signifie taillis et dont l'étymologie sanscrite est *ruh*, croître, et aussi *roha*, pousse, rejeton ?

Vient-il du grec Βρύω, pousser en parlant d'un arbre ?

Faut-il y voir, tout simplement, le mot français *brout*, pousse de jeune taillis, ou encore *broussaille* avec ablation du suffixe collectif *aille* ?

Peut-être vient-il de *brucée*, arbrisseau de la famille des térébinthacées, que l'on rencontre dans les forêts de l'*Indo-Chine* et qui a l'aspect d'un petit noyer ; la *brucée*, qu'il ne faut pas confondre avec la fausse *angusture* qui donne la *brucine* ou alcali organique. C'est ce que je me déclare incompétent à décider, surtout après avoir interrogé des gens se servant journellement du mot *brousse* et qui n'ont pu m'en donner une étymologie acceptable.

A une heure et demie, l'adjudant fait sonner l'*assemblée*. Les chevaux sont sellés ; les éléphants reprennent leur charge ; les faisceaux sont rompus et, sur la sonnerie : *en avant*, tout le monde se met en marche.

*
* *

Nous sommes sous bois, dans le *Prey-tambong-kangoc* (brousse que traversent les paons), mais aucun de ces gallinacés ne la traverse en ce moment et nous le regrettons, car, à l'état sauvage, le plumage du paon est plus éclatant encore que dans l'état de domesticité ; le bleu dont son cou est orné se prolonge sur le dos et sur les ailes au milieu de mailles d'un vert doré : saphirs enchassés d'or vert.

Le *Prey-tambong-kangoc* renferme presque toutes les essences d'arbres connues au Cambodge : le *thabeing*, duquel on tire le corps et le timon des chars à bœufs ; le *smack-dom*, employé à la confection des roues ; le *lavieng*, aux longues branches horizontales, chargées d'épines, dont les artistes indigènes font de superbes cachets pour les mandarins ; le *krel*, qui donne une huile noire, très épaisse, semblable à l'encre d'imprimerie ; le *mean-chey*, dont nos éléphants dévorent les feuilles avec gourmandise, et qui ne paraît pas avoir d'autre utilité ; le *phnom-phneng*, avec lequel on confectionne les galeries des cages d'éléphants et des voitures à bœufs ; le *rom-dal*, aux baies noires, grosses comme des chevrotines ; des *pracon ;* des *mac-prang*, dont les fruits jaunes désaltèrent nos hommes et dont nous faisons une abondante provision.

Peu à peu, la forêt s'éclaircit, les grands arbres se font plus rares ; seuls, quelques *Cam-xe* et des *Yao* se dressent encore superbes au-dessus de la brousse.

Le *Cam-xe*, qui donne un très beau bois à l'ébénisterie ; le *Yao*, remarquable par sa grosseur et son élévation, précieux par son huile ; des excavations en forme de niches, sont creusées, au feu, dans le tronc, et servent de reservoir à l'huile de bois qu'il produit en quantité considérable.

Nous quittons le *Prey-tambong-Kangoc*, et, après avoir traversé plusieurs cours d'eau, nous remontons du Sud au Nord-Est la plaine de *Pras* par une sorte d'allée que bordent, à droite et à gauche, de pauvres *Mai-Chic*, arbres à résine, mutilés, entaillés, brulés, laissant tomber goutte à goutte, de leurs blessures, une liqueur brun jaunâtre que recueillent des godets en bambou ; quand ces blessures ont tout donné, on les cicatrise au feu, pour les ouvrir de nouveau au bout de quelques mois.

Dans la plaine de *Pras* vivent, à l'état sauvage : les éléphants, les buffles et les chevaux ; plus au nord, on trouve le rhinocéros.

A l'état sauvage, l'éléphant n'est ni sanguinaire, ni féroce, comme ont bien voulu l'écrire certains auteurs modernes ; il est d'un naturel doux, et jamais il n'emploie ses armes ou sa force que pour protéger ses semblables ou se défendre lui-même ; — cet animal n'est pas méchant ; quand on l'attaque, il se défend.

On chasse l'éléphant de plusieurs manières ; je n'en indiquerai qu'une, parce qu'elle me paraît la plus originale ; c'est celle dont M. de Verneville, résident supérieur du Cambodge, use avec tant de succès depuis qu'il est en Indo-Chine. Le jour où j'eus la bonne fortune de lui être présenté, à Mytho, chez M. Nicolaï, administrateur des affaires indigènes, ses exploits cynégétiques se soldaient par 68 éléphants, 9 tigres et 14 panthères ou *tchittas*.

Voici comment il chasse, c'est lui qui raconte :

« — J'avais remarqué que les éléphants, en troupe, ont » l'habitude de se coucher en rond pour dormir, tandis que » l'un d'eux, sentinelle mobile, se promène autour du cercle.

» J'avais observé aussi que mes dormeurs, réveillés en » sursaut soit par le cri du veilleur signalant un danger, soit » pour toute autre cause, étaient affolés et, instinctivement, » s'enfuyaient loin du lieu où ils reposaient.

» Ces deux observations modifièrent toutes mes idées sur » la chasse à l'éléphant, et voici le système que, dès lors, » j'adoptai : quand on m'avait signalé une forêt, un marécage » fréquenté par ce gros gibier, je cherchais à reconnaître son » gîte, et, dès que je l'avais trouvé, je me glissais le plus près » possible, doucement, rampant, le dos recouvert de bran- » chages ; puis, profitant du moment où la sentinelle s'éloi- » gnait, je bondissais au milieu du cercle, et j'envoyais ma » balle à l'éléphant de mon choix. Au bruit de la détonation, » toute la bande s'éparpillait et je restais seul avec ma victime.

» C'est, ajoutait M. de Verneville, le moyen le moins dan- » gereux de chasser l'éléphant ; seulement, il faut trois choses » essentielles : être seul, avoir du sang-froid, être sûr de son » coup de feu. »

Les buffles qui, avec l'éléphant, fréquentent la plaine de *Pras*, vivent en troupeaux nombreux.

Le buffle est d'un naturel dur, intraitable, violent, à fantaisies brusques et fréquentes ; toutes ses habitudes sont grossières et brutes ; il est, après le porc, le plus sale des animaux ; sa figure est grosse et repoussante, son regard stupidement farouche, il avance son cou et porte mal sa tête ; il a les membres maigres et la queue nue ; sa peau, qu'on aperçoit aisément sous le poil peu fourni, est noire, grise ou *rose* — cette dernière couleur lui vient à la suite d'une sorte de lèpre ; — il a le corps plus gros et plus court que le bœuf, les jambes plus hautes, les cornes noires et en partie comprimées. Sa chair noire et dure est non seulement désagréable au goût, mais répugnante à l'odorat.

Le buffle sauvage est terrible lorsqu'il est blessé ; quand il ne tombe pas foudroyé sous la balle, il court sur l'homme, le renverse et le tue à coups de pieds.

Quant aux chevaux sauvages dont nous apercevons quelques échantillons, ils ne sont pas plus beaux que ceux qui nous portent. Fort petits, mal faits, ils ont la tête grosse sans, toutefois, être brusquée ; les oreilles trop petites, mal placées ; l'encolure trop épaisse, la crinière ébouriffée, double, mal plantée ; le poitrail serré, un gros ventre, la croupe étroite, les jambes poilues, mais sèches, la corne fort dure, mais trop étroite. Assez vigoureux, ils peuvent, lorsqu'on les a dressés, faire un petit service.

Du reste, tous les climats excessivement chauds sont contraires au développement du cheval ; ils ne peuvent produire qu'une race abâtardie, un diminutif, une caricature de *la plus belle conquête de l'homme.*

III

Après avoir parcouru, en la remontant, toute la plaine de *Pras*, nous pénétrons dans le *Prey-Phao* ou grande brousse, qui nous

conduit au défilé de *Preng* et, à sept heures du soir, nous arrivons enfin à la pagode de *Dang-Tong* où nous devons coucher.

Perdue dans la grande brousse, la pagode, entourée de bambous, de manguiers et de cocotiers, presque adossée au *Phnom thvéa Domrey* (montagne de la porte de l'éléphant), est peu éloignée de l'*O Dong-deng* (littéralement : cours d'eau du manche de la hache), rivière qui, prenant sa source dans la province de *Kong-Pissey*, traversant les provinces de Kampot (partie Nord), *Bunteay-Méas*, *Péam*, vient en Cochinchine se jeter dans le canal d'*Hatien*, non loin de son seuil.

La bonzerie et la pagode de *Dang-Tong* jouissent d'une grande réputation de sainteté ; les bonzes y sont fanatiques et ont pris une part très active au dernier soulèvement contre le roi. Ne pouvant s'armer eux-mêmes — la religion le défendant — ils ont prêché la guerre sainte et réuni de nombreuses bandes de rebelles autour de chefs intrépides de la région : le *phu Nghiet*, le *balak Khun*, le *snang Ma*, le *quan Si*, *Prat*, etc.

Une sorte de mystère entoure le *Mi-Vat* (chef des bonzes) de *Dang-Tong*. Un beau jour, il est arrivé on ne sait d'où, vers le coucher du soleil, la tête rasée, la robe jaune sur les épaules, son panier a riz complètement vide ; il a réuni les plus anciens de la bonzerie, leur a parlé toute la nuit et, bien qu'un des plus jeunes, contrairement aux usages, le lendemain il était installé en qualité de *mi-vat*.

L'adjudant *Som*, qui me raconte cette légende, veut absolument que ce bonze soit un ancien missionnaire catholique, converti à la religion du *bouddha*.

La bonzerie de *Dang-Tong* comprend trois grandes paillottes sur pilotis ; dans celle du milieu, les bonzes s'exercent à la lecture et à la copie des livres sacrés, principalement le *satra chamlangbon* (livre du rit religieux) ; la paillotte de droite sert de dortoir ou de salle commune ; celle de gauche est affectée aux serviteurs ; devant, s'étend la pelouse assez vaste traversée par un sentier conduisant à la pagode, éloi-

gnée d'une cinquantaine de mètres et élevée sur une petite éminence au bord d'un ruisseau.

La pagode, ouverte à tous les vents, se compose d'une aire battue soigneusement et surmontée de deux toits, en paillotte, superposés, que soutiennent vingt grosses colonnes en bambou. L'autel, très vieux, est en bois sculpté ; dessus :

La Pagode de Dang-Tong.
(Croquis de M. Presseq-Rolland.)

un grand *bouddha* en bois doré, accosté de deux autres statues du Dieu, mais de dimensions moindres ; devant : une natte, en rotang tressé ; une sorte de chaire ; les offrandes et, brûlant fichées dans des bambous creux, remplis de terre : une vingtaine de petites baguettes odoriférantes ; derrière, sur un pied, le *scôr* ou *tam-tam* en bois et peau, pour appeler les fidèles aux offices ; tel est le sanctuaire.

Les bonzes ont été prévenus de notre arrivée et se sont enfermés ; M. Leclère fait sonner le clairon ; rien ne bouge

dans la bonzerie ; le gouverneur *Men* et ses cavaliers paraissent inquiets — nous sommes en pays rebelle — ils ne savent que penser de l'attitude des moines bouddhistes. N'étaient les lois rigoureuses qui défendent aux hommes armés d'entrer dans les bonzeries, ils ne seraient pas éloignés de croire à une embuscade.

L'adjudant en aura le cœur net ; il s'en va directement à la paillotte centrale, en gravit l'échelle et, du fourreau de son sabre, au grand scandale des autres cambodgiens, se met à cogner la porte qui s'ouvre aussitôt pour livrer passage au *mi-vat*, suivi de ses prêtres.

Le *mi-vat* est un homme de trente ans environ, beau de visage, mais d'une maigreur excessive ; il a le teint blanc et le type européen ; c'est le missionnaire converti.

Som lui dit qui nous sommes et annonce que nous allons coucher dans la pagode. Il fait un signe d'assentiment, puis, sans daigner nous regarder, rentre dans sa paillotte.

— *Lûc an prea tég* (le bonze n'est pas content), fait le gouverneur en hochant la tête.

— *Bo preson Lûc khnhal khnhom thù Luc tou* (littéralement : si par hasard le bonze se fâche, je faire lui bonze enlever), lui répond crânement l'adjudant.

Puis, il fait former les faisceaux, place des sentinelles autour de notre campement, prend, en un mot, toutes les mesures militaires que nécessite notre situation. Pendant ce temps, les éléphants, débarrassés de leur charge, sont entravés, nos chevaux mis au piquet et la cuisine installée sur la pelouse.

A table — sur une cage d'éléphant — la conversation roule naturellement sur l'accueil que vient de nous faire le mystérieux *mi vat*, de *Dang-Tong*, et aussi sur le *balak Khun*, chef insurgé, très redouté, sur le territoire duquel nous campons.

Comme notre ami le Résident de France venait de nous narrer les derniers exploits de ce rebelle, voilà que *Som* nous amène une demi-douzaine de notables qui viennent nous

saluer et nous offrir des présents de la part... du *balak Khun !*

Le balak est à cent pas, dans la brousse ; il demande une audience.

L'adjudant va le chercher et nous l'amène, précédé de trois hommes ; deux portent un veau pendu par les quatre pattes à une forte tige de bambou, le troisième est armé d'une torche en écorce de *trach*.

Khun est un grand vieillard, maigre ; ses cheveux blancs sont taillés ras, à la mode cambodgienne ; sa bouche tordue, aux lèvres minces, est toute maculée de bétel et s'ouvre large sur une face parcheminée — un coup de sabre dans une grenade mûre — il est borgne, mais son œil est vif sous sa paupière sèche et dénuée de cils.

Le *balak* s'avance en se balançant sur ses jambes, à la façon des grands singes ; à cinq pas, il s'arrête, demande à *Som* lequel de nous est le Résident de France ; puis vient droit à M. Leclère et lui tend les deux mains en signe de soumission.

L'*àt-tùs* (le pardon) lui est d'autant plus facilement accordé qu'il pouvait se dispenser de le demander : nous sommes chez lui, en pays révolté et, en ce moment, autour de nous, dans la brousse, les rebelles se demandent, peut-être, s'ils vont nous attaquer ; — qui sait même si *Khun* n'est pas venu pour reconnaître les forces dont nous pouvions disposer ? Quoiqu'il en soit, nous feignons de croire à la sincérité de sa démarche, et nous lui faisons place à notre table.

La visite de *Khun* est une visite de cérémonie ; il prend bientôt congé de nous et repart suivi des notables.

Som qui, sous le prétexte de lui faire honneur, l'a escorté avec deux hommes en armes, revient nous dire que la brousse lui paraît *suspecte*.

C'est aussi notre avis, et nous prenons des mesures en conséquence.

A neuf heures, toutes nos dispositions sont prises ; il ne

nous reste plus qu'à nous glisser sous les moustiquaires tendues au-dessus de nos nattes. Hélas, elles sont déjà occupées par une nuée de maringouins ; toutes les espèces de ces redoutables diptères s'y sont donné rendez-vous : le moustique gris, le velu, la patte blanche, le nain, l'arlequin..., bourdonnent à qui mieux mieux en attendant leur proie.

Le moustique est la plaie des pays chauds et humides ; je ne lui crois d'autre utilité que celle de faire le bonheur des entomologistes qui l'ont affublé des noms gracieux de : *culicide, culiciforme, némocère, anophèle, culex, tipulaire, tericole, fongicole, trufigène...*, que sais-je encore, et découvert que les moustiques, cousins ou maringouins, pouvaient fournir jusqu'à sept générations dans la même année, chaque *maringouine* pondant, du reste, trois cents œufs à la fois.

Décidément, nous ne dormirons pas.

La nuit est merveilleusement belle : au ciel, des milliers d'étoiles et, tout là haut, la lune blanche estompant la campagne de ses pâles rayons ; dans l'air, sur les arbres, les valagumes, lucioles au corselet de bronze, aux élytres vertes, projettent leur lumière d'or, tandis que sur terre les femelles des vers-luisants promènent leur petite lumière douce, discrète comme une veilleuse, cherchant à se faire apercevoir de leurs mâles qui, eux, ont des ailes pour aller les joindre ; et, en les voyant se traîner dans l'herbe, pauvres déshéritées, je me remémorais cette jolie légende arabe qui me fut contée, un soir, sous la tente, en Tunisie :

« Dieu faisait les mouches à feu ; le mâle auquel il avait » donné de jolies petites ailes s'était déjà perché sur une » feuille de figuier où il attendait sa femelle, que le Créateur » roulait entre le pouce et l'index. A ce moment, Dieu » aperçut deux fourmilières se disputant un grain de blé ; il » se leva, déposa dans l'herbe l'insecte qu'il tenait, essuya » ses doigts divins et alla rétablir l'ordre.

» Quand il revint, il avait oublié la luciole que son mâle » attendait toujours et qui, incomplète, sans ailes, ne pouvait aller le rejoindre.

» Longtemps, les deux bestioles s'appelèrent sans pouvoir » se trouver, lorsqu'un jour Dieu entendit leur petite voix ; » il se souvint, mais il n'était plus temps, il n'avait plus de » terre à luciole pour faire des ailes !

» Alors, Dieu pleura, et une larme vint tomber sur la tête » de la pauvrette.

» Depuis, pendant la nuit, cette larme brille et, guidé par » les feux qu'elle jette, le mâle peut alors retrouver sa » femelle. »

Dans les mares, dans le ruisseau qui borde la pagode, les *grenouilles-buffles* mêlent leurs rauques coassements aux bruits étranges de la nuit.

D'heure en heure, l'adjudant frappe trois coups de *tamtam* et, aussitôt, les sentinelles se renvoient leur cri de veille.

Du côté de la brousse, rien de suspect ; le balak *Khun* était décidément sincère dans sa soumission ; quant à la bonzerie, ses trois paillottes restent hermétiquement closes, et nous nous prenons à regretter notre luxe inutile de précautions.

. . . . . .

Une faible lueur commence à blanchir l'horizon ; les étoiles pâlissent ; seule Vénus est toujours brillante, il semble même qu'elle jette plus de feux. Un coq chante, les éléphants frottent leur trompe sur le sol, des buffles mugissent, les moustiques disparaissent comme par enchantement, les grenouilles deviennent subitement muettes, les objets qu'on pouvait à peine entrevoir commencent à se démêler nettement..., c'est le jour !

Le clairon sonne la *diane*.

L'Orient s'enflamme insensiblement du plus beau rouge, les vapeurs légères qui le traversent s'y convertissent en or ; un premier rayon coule rapidement d'un bout de l'horizon à l'autre ; de nouveaux traits suivent, le disque du soleil se dégage, s'avance dans l'espace et nous inonde de lumière à mesure qu'il monte.

Tout le monde est prêt à partir.

A ce moment, les bonzes viennent en longue file — les plus jeunes devant et le *mi-vat* marchant le dernier — reprendre possession de leur pagode.

Devant les trois statues du *bouddha*, ils se prosternent ; puis, deux à deux, ils se confessent l'un à l'autre et, cet acte de leur religion accompli, sans s'occuper de nous, ils repartent tenant, sous le bras gauche, le panier aux offrandes dans lequel, respectueusement, les femmes déposeront le riz qu'ils n'auront le droit de manger qu'à la première veille.

Bientôt les bonzes disparaissent et nous nous mettons en marche dans la brousse, sous bois.

IV

Ici, la flore est la même que dans le *Prey-tambong-kangoc* ; nous retrouvons les *smack*, les *thabeing*, les *rom-dal*, les *trach*, les *mai-chic*, etc. ; aux grandes fougères que nous connaissons déjà, se mêlent des *cyathéas* aux feuilles délicatement festonnées et des *alsophiles* géantes.

Les arbres sont tapissés de fragiles *ipomées* ; je reconnais au milieu de plusieurs espèces : l'*ipomée batata* aux fleurettes blanches, l'*ipomée quamoclit* aux fleurs d'un rouge écarlate qui lui ont fait donner le nom de fleur de cardinal.

Parmi les grosses lianes, nous en remarquons une portant des fruits semblables à une cerise d'une belle couleur jaune orangé, à la pulpe acide, comme celle du *mac-prang*, recouverte d'une sorte de lait poisseux ayant quelque analogie avec celui des figues mal mures. Les indigènes lui ont donné le nom de *kouys* sous lequel ils désignent aussi les tribus sauvages qui habitent vers le sud-ouest de la province de Kampot, non loin de *Val-Reen*.

Dans l'herbe, des bromélias, des serpentines, une nombreuse famille d'orchidées et une délicieuse fleur, sorte de croix de Malte blanche, unique à l'extrémité d'une tige élégante émergent d'un bouquet de feuilles engaînantes lancéolées vert cendré.

Le sol est humide ; on prévoit les rizières que nous n'allons pas tarder à rencontrer, aussi cette partie de la forêt sert-elle d'asile à de nombreux échassiers : l'*agami-trompette*, au plumage noirâtre avec des reflets d'un violet brillant sur la poitrine, le manteau cendré et nuancé de fauve vers le haut ; la *grue antigone*, haute d'un mètre et demi, aux ailes noires, au corps grisâtre, perchée sur ses longues jambes rouges ; les *aigrettes*, les *marabouts*, les *chevaliers* et les *demoiselles de Numidie* (*crèsa réach*, en cambodgien).

La brousse devient moins épaisse, elle est trouée de fréquentes flaques d'eau dissimulées sous une brillante végétation de *nymphéacées*, parmi lesquelles s'étalent des lotus bleus ou roses et les nénuphars blancs.

Au bout d'une demi-heure de marche, la forêt cesse subitement et, devant nous, apparaissent les rizières.

La route que nous suivons dans la direction du Nord-Est est inondée ; jusqu'à l'horizon, la campagne est sous l'eau ; nous pataugeons dans un grand lac, les miliciens en ont jusqu'à la ceinture et nos chevaux jusqu'au poitrail.

Pendant plusieurs heures nous continuons notre promenade aussi monotone qu'aquatique ; enfin, au loin, se dressent quelques cocotiers, nous arrivons à *Katim*, premier village frontière de la province de *Bunteay-Méas*.

Katim compte dix paillottes enfouies dans une oasis de verdure ; c'est là que demeure l'ancien *snang Ma*, chef rebelle qui a fait tout récemment sa soumission ; il vient nous saluer et nous offrir quelques fruits.

De *Katim* à *Trépéang-Trach*, où nous devons déjeuner, la distance n'est pas grande, nous y arrivons en moins de deux heures.

*
* *

Trépéang-Trach est construit sur une éminence entourée du marais (*trépéang*) et des *trach's* qui ont donné leurs deux noms au village ; il est habité par des chinois et des cambodgiens ; les paillottes sont nombreuses, alignées avec une

certaine symétrie ; celles appartenant aux Chinois se distinguent des autres par leur propreté extérieure et leurs longues bandes de papier rouge sur lesquelles sont peints, selon le goût du propriétaire : des versets du *Chou-King* (traité de morale et de politique) ; des sentences du *Hia-King* (de la piété filiale); des passages du *Tchun-Sieou* (le printemps et l'automne); des déductions du *Ta-hio* (la grande science); des vérités du *Tchong-yong* (le juste milieu) ; ou simplement le nom et la profession de celui qui habite la maison. De grandes lanternes en papier huilé ou en toile multicolore ornent les portes, en compagnie d'énormes poissons secs auxquels des artistes spéciaux ont donné des formes fantastiques.

Autour du village, les jardins, limités par des haies de daturas aux fleurs d'un violet clair ou blanches, sont ombragés de manguiers et de bananiers ; les indigènes y cultivent le poivre et le bétel ; dans les mares fleurissent les lotus.

Nous traversons *Trépéang-Trach* pour nous rendre à la pagode qu'on voit à cent mètres ; toute la population est sur notre passage ; nous remarquons beaucoup de femmes annamites épouses momentanées (*congaïs*) des chinois ; ces derniers, lorsqu'ils immigrent, soit en Cochinchine, soit au Cambodge, arrivant seuls, épousent pour le temps de leur séjour des femmes du pays, presque toujours des annamites, car il est très rare qu'une cambodgienne consente à prendre pour époux un homme d'une autre race que la sienne. Les enfants ce ces chinois et de ces femmes annamites sont les *minh-huong* que l'on rencontre en grand nombre dans nos colonies d'Extrême-Orient.

Les bonzes de *Trépéang-Trach* se montrent beaucoup plus hospitaliers que leurs collègues de *Dang-Tong* ; le *mi-vat* vient à notre rencontre, préside à notre installation dans la pagode et nous fait les honneurs de sa bonzerie.

Ce *mi-vat*, comme celui de Kampot, est un bibliophile très

distingué ; il possède un grand nombre de livres en caractères *khmers* dont l'alphabet était l'instrument d'une langue que les Cambodgiens ne comprennent plus aujourd'hui ; en *pali*, langue sacrée des prêtres de *bouddha*, issue du *mokut*, du *sanscrit* et du *cham ;* en *sanscrit*, cette merveilleuse langue, qui offre tant d'analogie avec les idiômes de tous les peuples indo-germaniques : zend, parsi, slavon, latin, grec, gothique, tudesque et islandais ; en *pracrit*, qui détrôna le sanscrit.

Grâce au *mi-vat* qui me les désigne et à mon interprête qui m'en traduit les titres, je trouve là de merveilleux trésors de la littérature indoue.

Pendant que nous sommes à la bonzerie, le fils du gouverneur de *Bunteay-Méas* vient d'arriver avec une escorte de mandarins pour nous souhaiter la bienvenue ; il précède son père de quelques heures seulement.

Nous emmenons avec nous le chef des bonzes qui assistera en spectateur à notre déjeuner puisqu'il lui est interdit de prendre la moindre nourriture avant le coucher du soleil. M^me^ Presseq-Rolland lui désigne un siège à côté du sien, mais comme le *mi-vat* a reconnu une femme sous le costume d'homme qu'elle porte, il s'excuse de son mieux et vient s'asseoir entre M. Leclère et moi.

Cambodgiens, Chinois et femmes annamites de *Trépéang-Trach* nous ont suivis jusqu'à la pagode ; seules les Cambodgiennes, bien à contre cœur, restent consignées dans leurs paillottes.

Ces braves gens nous entourent, curieux, mais n'osant pas trop approcher, tenus il est vrai en respect par l'adjudant qui se promène devant eux, gravement, fumant sa pipe à petites bouffées ; cette pipe fait l'admiration de tout le monde ; j'avise au premier rang un grand diable, demi-nu, un notable, paraît-il, et je lui offre la mienne, tandis que ma femme donne une ceinture rouge à un petit *minh-huong*.

Aussitôt, cette foule se met en mouvement, court, disparaît

puis revient apportant des poules, des œufs, des fruits, du tabac, du poivre...

Je me crois obligé de faire une distribution de cadeaux et voilà tout le village reparti pour, de nouveau, aller chercher de nouvelles provisions.

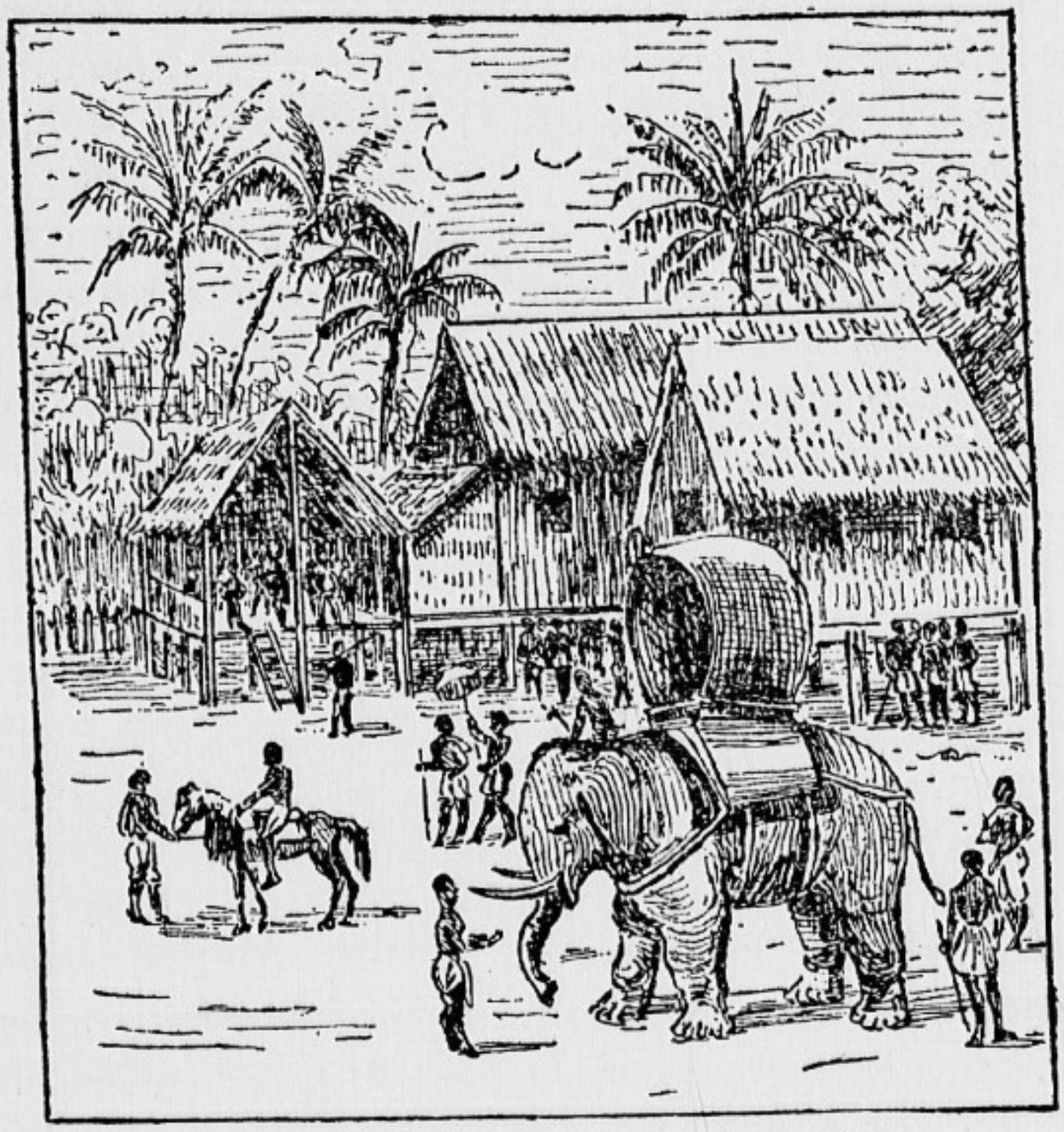

Romang-Chol (Province de *Bunteay-Méas*).
(Croquis de M. Presseq-Rolland.)

Cette fois, c'est un veau qui nous arrive, tiré, traîné, poussé par cent bras au milieu de cris de joie et d'éclats de rire ; les Chinois nous offrent leurs horribles poissons secs ; les Cambodgiens, du riz ; les femmes annamites, des colliers faits d'ivoire, d'ambre et de griffes de tigres ; les enfants eux-mêmes courent vers nous avec des brassées de fleurs ; c'est un véritable pillage que nous avons beaucoup de peine à faire cesser.

A ce moment arrive, avec trois éléphants, *Hiem*, gouverneur de la province de *Bunteay-Méas*, escorté d'un *balak* et d'hommes armés de sabres et de lances, derrière lui marche son *sâpâthon* (porte parasol) que suivent cinq ou six mandarins.

Après les *sâmpea* (salutations) d'usage, nous prenons congé du *mi-vat*, de tous ces braves gens de *Trépéang-Trach* et nous reprenons notre marche vers *Romang-Chol*.

En traversant la vallée de *Khnach* (bourbier) l'adjudant nous signale deux mares; la plus grande porte le nom de *Thloc-roméas* (mare du rhinocéros); nous n'y voyons pas, bien entendu, le plus *petit* spécimen de ces peu gracieux pachydermes, mais, en revanche, à notre approche,plus d'un millier de sarcelles s'envolent en poussant des cris de détresse.

Nous traversons à la nage un affluent de *l'O Dong-Deng* et nous arrivons enfin en vue de *Romang-Chol*.

III

ROMANG-CHOL

Romang-Chol (102° 9' long. Est ; 11° 54' lat. Nord), qu'habite le gouverneur *Hiem*, est une dépendance du village de *Vat-Ang*, chef-lieu de la province de *Bunteay-Méas*; c'est une agglomération de paillottes, sur pilotis, dans une enceinte que clôturent, à hauteur d'homme, des pieux en bambou.

Entouré de marais sur trois de ses faces, adossé à la forêt et à la brousse qui s'étendent jusqu'au delà des montagnes de *Pratung*, *Romang-Chol* a l'air d'une presqu'île saillant sur un lac bourbeux.

Au centre, reliée à la paillotte du Gouverneur par une passerelle et une sorte d'antichambre, s'élève une construction légère, toute neuve, tendue de nattes en rotang, meublée d'une superbe table et de trois sièges en forme de chaires

faits de *cranhang*, bois magnifique, rouge-noir, très dur et très précieux ; c'est notre habitation construite par *Hiem* à son retour de Kampot.

Dans l'enceinte se presse toute la population de *Vat-Ang* et les serviteurs de notre hôte ; sa femme, sa fille, sa belle-sœur et sa belle-fille, entourées d'un nombreux personnel féminin, attendent Mme Presseq-Rolland pour lui faire les honneurs de leur paillotte particulière.

Le gong, le tam-tam retentissent ; l'adjudant fait porter les armes, le clairon sonne et nous faisons à *Romang-Chol* une entrée quasi-triomphale.

Tandis que les femmes emmènent Mme Presseq-Rolland chez elles, le Gouverneur nous installe chez nous ; son fils et lui veulent absolument faire notre service ; ils nous apportent des fruits, des sirops, de la bière et... de l'amer Picon !

Braves gens ! Ils ont dû payer ces liqueurs leur poids d'or. Un Cambodgien, qui me paraît investi de l'emploi d'intendant, explique à *Tran-van-Tan* qu'il est allé les acheter à *Chaudoc* chez le chinois *Quan-li* ; il a mis deux jours et trois nuits pour aller, autant pour revenir ; a tué son cheval et traversé toute la province de *Bunteay-Méas* et celle de *Prey-Krebas*.

Les mandarins, au nombre d'une vingtaine, sont groupés dans la paillotte du Gouverneur communiquant avec la nôtre ; sur un râtelier fixé à la cloison de gauche, nous apercevons six fusils à piston et une carabine anglaise ; des armes cambodgiennes, sabres et lances : lances ordinaires (*lampéng*), lances à taillant (*phkéac*), décorent la cloison de droite qui est ornée, en outre, de draperies à grands ramages et de panneaux chinois en papier rouge sur lesquels se détachent, en noir, des caractères disposés de haut en bas sur une seule colonne ; le plancher est recouvert de nattes artistement tressées en rotang de différentes couleurs. Au milieu est une table très basse, sorte de tabouret, en *knong* bois rouge odoriférant ; sur cette table : des cachets d'ivoire et une écritoire en *hay-san*,

bois noir qui a beaucoup d'analogie avec l'ébène; à côté, pour l'usage des invités, sont placés deux plateaux en cuivre, le premier contenant : des feuilles fraîches de bétel, des noix d'arec et de la chaux, condiments nécessaires à la confection de la chique en usage chez tous les peuples de l'Indo-Chine; le second : les cigarettes qui jouent un grand rôle dans l'hospitalité cambodgienne; ces cigarettes sont en forme de cône, roulées dans des feuilles sèches de bananier. Cinq ou six crachoirs en faïence blanche veinée de bleu, complètent l'ameublement de la pièce.

Mme Presseq-Rolland revient de chez les femmes, elle y a reçu un accueil enthousiaste ; une collation composée d'œufs, de petits gâteaux de riz, des plus beaux fruits du pays et de liqueurs d'Europe lui a été servie par la femme et la fille de *Hiem*.

La fille de *Hiem* est fiancée à un jeune mandarin qui depuis près d'un an est le domestique de son futur beau-père.

En ce qui concerne les préliminaires du mariage, les Cambodgiens ont des usages particuliers : lorsqu'un jeune homme recherche une jeune fille en mariage, il prévient les parents de celle-ci et reste chez eux pendant un certain temps, temps d'épreuves durant lequel il est le serviteur de toute la maison.

Jocob chez Laban, dans la Bible; Blaisinet chez le notaire Grospigeon, dans le *Carnaval d'un merle blanc*, peuvent donner une idée des tribulations d'un fiancé cambodgien au sein de sa future famille. Si l'époux en expectative de la fille du Gouverneur ne cire pas les bottes et n'épluche pas les légumes, c'est uniquement parce qu'il n'existe pas plus de bottes que de légumes à *Romang-Chol ;* les premières bottes qu'aient vues ses habitants sont les nôtres et encore ont-ils cru, tout d'abord, qu'elles n'étaient autre chose que la peau de nos jambes; quant aux légumes, ils n'en ont point la moindre idée.

Les femmes, moins sauvages que dans les villages déjà tra-

versés, vont, viennent, autour de nous, curieuses, poussant de petits cris de joie quand Mme Presseq-Rolland leur laisse toucher ses armes, s'extasiant quand elle leur en fait expliquer le mécanisme par *Tran-van-Tan*.

Tout ce monde est heureux de nous voir et s'efforce de nous le prouver par toutes sortes de soins et d'attentions.

A la nuit, — comme chez nous, dans nos campagnes, reviennent du pâturage : bœufs et moutons, — rentrent à *Romang-Chol* : éléphants et buffles domestiques ; les premiers sont entravés ; quant aux seconds, ils vont s'étendre sous un bouquet de gros manguiers où, les cornes enchevêtrées, les pattes repliées, ils ne tardent pas à s'endormir.

L'adjudant place les sentinelles ; les portes de la palissade se ferment ; *Hiem* et ses mandarins nous souhaitent des rêves d'or ; pendant quelques minutes il se fait comme un bourdonnement de ruche sous les paillottes ; puis tout se tait et l'on ne perçoit plus que les bruits indéfinissables de la nature.

Tout à coup, une voix claire s'élève dans la nuit, c'est un bonze qui prie...

« ..... Je demande une existence consacrée de *Preà Seyà* (1)
» — qui dominera tous les esprits célestes lorsqu'il renaîtra
» — pour atteindre à la connaissance suprême.

» Je demande, pour le servir, à reprendre naissance en
» même temps que lui.

» Que ce vœu soit accompli !

» J'aspire à posséder l'étude de la *Loi*, la connaissance des
» trois *Védas* ; un cœur pur, l'amour de toute ma parenté, une
» voix éloquente à laquelle nul ne puisse résister.

» Je demande sagesse, piété, générosité.

» Tels sont mes vœux, qu'ils soient exaucés !

» Fortune morale ! vertu suprême des trois existences (2),

(1) *Preà-Seyà : Mitreya*, le futur bouddha qui doit paraître 5,000 ans après *Çakia-Mouni*, mort l'an 542 avant notre ère.

(2) Triple manifestation de l'Etre suprême : *Para Brahma* ; trinité qui ne forme qu'un seul Dieu.

» avec joie, je m'incline sous les marques augustes, élevant » mes doigts au-dessus de ma tête, fléchissant le genou.

» Au plus profond de mon cœur, j'adore l'Omniscient, le » roi couronné des trois mondes ; le navire d'or et de pierre- » ries, étincelant, resplendissant en tous lieux, qui transporte » tous les êtres au *Nirvana*, séjour de splendeur d'où sont » exclues l'existence et la vieillesse.

» Hélas ! nous n'avons pu contempler la *Loi ;* nous n'avons » que la vue de ses statues sur nos autels...

» Et moi, dans ma ferveur ardente, baissant la tête, j'adore » avec extase ces images du Sauveur des Etres pour l'avenir. »

. . . . . .

*
* *

A quatre heures, nous sommes réveillés par le bruit du gong et, à travers le marais, dans la brume du matin, nous voyons arriver deux éléphants, précédés de parasols déployés, suivis de mandarins à longues cannes et d'hommes armés.

Som, qui est allé reconnaître cette troupe, nous annonce qu'elle sert d'escorte au *Luc montrey Nghiet*, gouverneur de *Peam*.

Nghiet ayant appris, par son cousin *Hiem*, la présence de M. Leclère à *Romang-Chol*, vient faire sa soumission. C'est le dernier grand chef de la révolte dans les provinces de *Treang*. Il a quarante ans, est trapu et très vigoureux ; je ne le crois pas de race cambodgienne pure.

On raconte qu'un jour, il y a de cela quelques années, l'administrateur d'*Hatien*, en Cochinchine, pour essayer de le réduire, fit enlever sa fille ; deux jours après, *Nghiet* venait assiéger le fonctionnaire français, s'emparait du village et de l'inspection, levait les impôts et ramenait son enfant à *Kompong-Trach*, sa résidence.

M. Leclère reçoit le Gouverneur, accepte sa soumission au nom du gouvernement français et maintient Nghiet dans son gouvernorat de la province de *Peam*.

La matinée se passe sans incidents ; à l'ombre des man-

guiers, les soldats des gouverneurs fraternisent avec nos miliciens ; les mandarins ont envahi la paillotte de ce brave *Hiem* qui ne sait où donner de la tête ; les femmes ont accaparé Mme Presseq-Rolland ; Adhémar-Leclère et moi prenons des notes, tandis que dehors le soleil fait rage et que des essaims de mouches bourdonnent autour de la palissade où sont accrochés des quartiers pantelants de veau et de *connaï*, (*cerfs*), d'autant plus succulents, au goût des indigènes, que la chaleur les aura quelque peu avariés.

A trois heures, la température s'étant rafraîchie à la suite d'une ondée qui, en quelques minutes, a transformé la cour de *Romang-Chol* en un vaste lac, nous décidons d'aller visiter le *phnom Tey* (mont de la besace).

Au dire des indigènes, il y a là une grotte célèbre dans toute la contrée, asile inviolable des rebelles et des pirates pendant de longues années. Purgée de ses hôtes malfaisants, cette grotte fut transformée en pagode par une communauté de bonzes qui avaient établi leurs paillottes au pied même de la montagne.

Le *phnom Tey* est à deux heures seulement de la maison de Hiem ; il émerge, tout droit, de forme conique, au-dessus de la brousse ; en avant, du côté de Romang-Chol, trois cours d'eau le défendent : l'*O Dong-Dang* et l'*O Ang-Dong*, profonds de plus d'un mètre, larges de dix, l'*Anlong-prê* (gouffre tournant) qui, dans la saison des pluies, devient un grand fleuve ; nous traversons ce dernier à la nage, après avoir abandonné nos chevaux sur la rive et nous continuons à pied, en file .... cambodgienne, enfouis dans les grandes herbes, laissant derrière nous un long sillage qui, au retour, nous permettra de retrouver notre chemin.

La grotte est à cent cinquante-deux mètres au-dessus de nos têtes, et le sentier, pour y parvenir, est à pic — un vrai sentier de bandits — des lianes et des rotangs tressés nous aident à nous hisser jusqu'à la porte, car son entrée est maçonnée.

A peine entrés, nous apercevons un superbe *bouddha*, en bois doré, plus grand que nature, orné de verroteries incrus-

tées ; à ses pieds, dans le sable, nous découvrons cinq petites statues en *khnong* grossièrement travaillé et un paquet de petits cierges ; devant le Dieu sont deux grandes tables de pierre, flanquées, de chaque côté, d'un gigantesque phallus.

A droite est une porte élevée ; à gauche, un grand trou.

Ces deux ouvertures donnent accès dans une deuxième grotte très spacieuse, mais que les stalactites et les stalagmites rendent à peu près inabordable.

Derrière le mur qui soutient le *bouddha*, est un caveau dans lequel nous ne trouvons qu'un bassin en ruine et quelques inscriptions en caractères Khmers dont nous essayons vainement de prendre l'empreinte.

Après avoir consacré plusieurs heures à explorer le *phnom Tey*, nous redescendons dans la plaine où nous attendent les soldats des Gouverneurs.

La montagne (*phnom*) de *Tey* et ses voisines : *phnom Pratung*, *phnom Boch*, *Kohca-Long*, *Chon-Lhun*' qui a la forme d'un cône très aigu, et *Dom-Nac-Chon-Ké*, qui est à la droite du *phnom Pratung*, possèdent aussi d'autres grottes fort curieuses habitées par des chauves-souris dont la *fiente* appartient au Roi ; un mandarin, qu'on désigne par le nom de sa fonction : *pech-reachchea*, est chargé de cette récolte.

***

Le lendemain, à six heures du matin, nous reprenions le chemin de Kampot où nous arrivions le surlendemain.

La province de *Bunteay-Méas* comprend dix villages ayant chacun un *mi-srok* (maire) et un conseil de notables.

On y compte 1700 cambodgiens inscrits, 20 annamites et 250 chinois.

Elle produit environ 300 piculs (1) de poivre (2), et la récolte annuelle des *paddy* (3) suffit amplement à la nourriture des habitants ; les derniers impots ont produit 350 piastres (environ 1400 fr.).

(1) Le *picul* égale 65 kilos.
(2) Le poivre acheté sur place vaut 14 piastres le picul.
(3) Riz non discordiqué.